

Centraide

# 2019-2020

## ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2020



**Centraide**  
du Grand Montréal

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	3-5
<b>États des résultats et du solde du fonds</b>	
Fonds d'opérations	7
Fonds de stabilisation	8
Fonds des immobilisations	9
Fonds de développement	10
Fonds Projet Impact Collectif	11
<b>État de la situation financière</b>	12-13
<b>État des flux de trésorerie</b>	14
<b>Notes complémentaires</b>	15-25

# CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL

31 mars 2020

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Centraide du Grand Montréal

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide du Grand Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats et du solde du fonds des Fonds d'opérations, de stabilisation, des immobilisations, de développement et du Projet Impact Collectif, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centraide du Grand Montréal au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Centraide du Grand Montréal conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

# CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL (SUITE)

31 mars 2020

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Centraide du Grand Montréal à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Centraide du Grand Montréal ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Centraide du Grand Montréal.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Centraide du Grand Montréal.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Centraide du Grand Montréal à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Centraide du Grand Montréal à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Le 19 mai 2020  
Montréal, Canada

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SOLDE DU FONDS

Exercice terminé le 31 mars 2020

	Notes	2020 \$	2019 \$
<b>Produits</b>			
Souscriptions		57 460 689	56 657 253
Souscriptions irrécouvrables		(3 356 203)	(1 579 433)
		<b>54 104 486</b>	55 077 820
Intérêts et autres produits		719 489	389 800
		<b>54 823 975</b>	55 467 620
<b>Charges</b>			
Frais de campagne et de fonctionnement	6	8 672 239	8 465 440
Résultat avant allocations et soutien aux organismes		<b>46 151 736</b>	47 002 180
Allocations et soutien aux organismes			
Allocations aux organismes		41 482 765	43 114 764
Soutien aux organismes et à la communauté et frais de fonctionnement	6	4 184 655	3 925 203
		<b>45 667 420</b>	47 039 967
<b>Résultat net</b>			
Solde du fonds au début		39 526 849	39 418 836
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus – régime d'appoint		900	15 800
Virements interfonds		130 000	130 000
<b>Solde du fonds à la fin</b>		<b>40 142 065</b>	39 526 849

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## FONDS DE STABILISATION

# ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SOLDE DU FONDS

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Placements	(255 703)	234 305
<b>Résultat net</b>	(255 703)	234 305
Solde du fonds au début	5 895 851	5 661 546
<b>Solde du fonds à la fin</b>	5 640 148	5 895 851

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## FONDS DES IMMOBILISATIONS

# ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SOLDE DU FONDS

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Don de la Fondation Centraide du Grand Montréal	1 077 000	450 000
Intérêts	29 503	30 879
	1 106 503	480 879
<b>Charges</b>		
Amortissement des immobilisations	240 787	233 510
Autres frais	364 261	517 348
	605 048	750 858
<b>Résultat net</b>	501 455	(269 979)
Solde du fonds au début	6 076 335	6 346 314
<b>Solde du fonds à la fin</b>	6 577 790	6 076 335

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT

# ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SOLDE DU FONDS

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Don de la Fondation Centraide du Grand Montréal	400 000	225 000
Dons – autres	30 000	75 000
Intérêts	11 899	8 881
	<b>441 899</b>	308 881
<b>Charges</b>		
Frais de recherche et de développement		
Activités philanthropiques	5 500	34 016
Activités sociales et communautaires	153 137	71 891
	<b>158 637</b>	105 907
<b>Résultat net</b>	<b>283 262</b>	202 974
Solde du fonds au début	666 968	463 994
<b>Solde du fonds à la fin</b>	<b>950 230</b>	666 968

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## FONDS PROJET IMPACT COLLECTIF

# ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SOLDE DU FONDS

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Dons	2 790 000	2 890 000
Intérêts	10 775	30 053
	<b>2 800 775</b>	2 920 053
<b>Charges</b>		
Allocations aux organismes	3 243 935	2 811 757
Frais de soutien à la communauté et de fonctionnement	496 297	550 560
	<b>3 740 232</b>	3 362 317
<b>Résultat net</b>	<b>(939 457)</b>	(442 264)
Solde du fonds au début	2 491 237	3 063 501
Virement interfonds	(130 000)	(130 000)
<b>Solde du fonds à la fin</b>	<b>1 421 780</b>	2 491 237

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars 2020

	Notes					2020	2019
	Fonds d'opérations	Fonds de stabilisation	Fonds des immobilisations	Fonds de développement	Fonds Projet Impact Collectif	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>							
À court terme							
Encaisse	2 690 380	—	—	—	—	2 690 380	78 624
Placements, 0,98 % à 2,60 % (1,25 % à 2,70 % en 2019)	28 500 796	—	—	—	—	28 500 796	32 525 371
Souscriptions à recevoir (déduction faite d'une provision pour souscriptions irrécouvrables de 5 368 839 \$; 2 395 346 \$ en 2019)	13 416 737	—	—	—	—	13 416 737	15 900 354
Créances interfonds	—	—	1 091 519*	950 230*	1 421 780*	—	—
Autres éléments d'actif	4 803 309	—	—	—	—	4 803 309	2 369 244
	49 411 222	—	1 091 519	950 230	1 421 780	49 411 222	50 873 593
Placements	—	5 641 748	—	—	—	5 641 748	5 897 451
Immobilisations	—	—	5 486 271	—	—	5 486 271	5 121 687
	49 411 222	5 641 748	6 577 790	950 230	1 421 780	60 539 241	61 892 731
<b>Passif</b>							
À court terme							
Créditeurs et charges à payer	3 294 489	1 600	—	—	—	3 296 089	4 330 361
Solde à payer aux organismes	512 823	—	—	—	—	512 823	1 209 317
Créances interfonds	3 463 529*	—	—	—	—	—	—
Produits reportés	1 998 316	—	—	—	—	1 998 316	1 695 813
	9 269 157	1 600	—	—	—	5 807 228	7 235 491
Engagements							
<b>Soldes des fonds</b>							
Investis en immobilisations	—	—	6 577 790	—	—	6 577 790	6 076 335
Affectations d'origine externe	—	—	—	950 230	1 421 780	2 372 010	3 158 205
Affectations d'origine interne	40 142 065	5 640 148	—	—	—	45 782 213	45 422 700
	40 142 065	5 640 148	6 577 790	950 230	1 421 780	54 732 013	54 657 240
	49 411 222	5 641 748	6 577 790	950 230	1 421 780	60 539 241	61 892 731

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.  
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil



Robert Dumas, président



Daniel Denis, trésorier

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Résultat net	74 773	(312 751)
Ajustements pour:		
Variation de la juste valeur des placements	431 173	25 318
Amortissement des immobilisations	240 787	233 510
	746 733	(53 923)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Souscriptions à recevoir	2 483 617	(334 461)
Autres éléments d'actif	(2 434 065)	(1 688 037)
Créditeurs et charges à payer	(1 034 272)	(1 047 754)
Solde à payer aux organismes	(696 494)	1 159 150
Produits reportés	302 503	(6 701)
	(1 378 711)	(1 917 803)
	(631 978)	(1 971 726)
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des placements	3 849 105	(600 670)
Acquisition d'immobilisations	(605 371)	(1 119 344)
	3 243 734	(1 720 014)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	2 611 756	(3 691 740)
Encaisse au début	78 624	3 770 364
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>2 690 380</b>	78 624

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

## 01 Statuts et nature des activités

Centraide du Grand Montréal, incorporé en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est reconnu comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Centraide du Grand Montréal a pour objet de recueillir des dons du public afin de promouvoir, dans le domaine social, le partage et l'engagement bénévole et communautaire.

## 02 Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Adoption du chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif »*

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, l'Organisme a adopté le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif » (chapitre 4433), qui remplace le chapitre 4431 sur le même sujet. Le chapitre 4433 fournit des indications supplémentaires relatives à la décomposition des immobilisations corporelles constituées d'importantes composantes distinctes, à la comptabilisation des dépréciations partielles lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation et aux informations connexes à fournir relatives à la dépréciation. Conformément aux dispositions transitoires, l'Organisme a appliqué le chapitre 4433 prospectivement et ceci n'a eu aucune incidence sur les informations ou les montants qu'il a présentés dans ses états financiers.

*Adoption du chapitre 4434, « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif »*

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, l'Organisme a adopté le chapitre 4434, « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif » (« chapitre 4434 »), qui remplace le chapitre 4432 sur le même sujet. Le chapitre 4434 fournit des indications supplémentaires y compris la comptabilisation de dépréciations partielles lorsque les circonstances indiquent qu'un actif incorporel a subi une dépréciation ainsi que les informations à fournir connexes sur la dépréciation. Conformément aux dispositions transitoires, l'Organisme a appliqué le chapitre 4434 prospectivement et ceci n'a eu aucune incidence sur les informations ou les montants qu'il a présentés dans ses états financiers.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

31 mars 2020

**02. Méthodes comptables (suite)***Comptabilité par fonds*

Centraide du Grand Montréal utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

*Fonds d'opérations*

Le Fonds d'opérations regroupe les activités courantes de fonctionnement de Centraide du Grand Montréal. Le résultat net annuel, déduction faite des virements interfonds, peut être imputé au Fonds de stabilisation, selon les règles établies au paragraphe suivant. Le solde du fonds affecté d'origine interne représente les ressources disponibles pour les activités des prochains exercices.

*Fonds de stabilisation*

Le Fonds de stabilisation a été constitué afin d'assurer, en cas de mauvaise campagne, une stabilité de financement aux organismes financés par Centraide du Grand Montréal ainsi que le maintien des charges normales des activités de Centraide du Grand Montréal. De plus, il peut contribuer à satisfaire des besoins urgents de la communauté ou des besoins jugés prioritaires. Ce fonds varie en fonction des revenus de placement générés par le fonds et d'une contribution du Fonds d'opérations équivalant à 0,5% de la campagne précédente. La décision de contribuer est revue annuellement en fonction des résultats financiers de Centraide du Grand Montréal. Le solde du Fonds de stabilisation, excluant la plus-value non réalisée sur les placements à long terme, ne devrait pas excéder 10,0% du montant de la campagne précédente. Tout excédent pourrait être versé, dans l'exercice suivant, vers les autres fonds selon les besoins.

*Fonds des immobilisations*

Le Fonds des immobilisations comprend le coût après amortissement de l'immeuble, du mobilier, de l'équipement de bureau et du matériel informatique. Il varie en fonction des revenus d'intérêts générés par le fonds, des sommes reçues pour l'acquisition d'immobilisations, de l'amortissement des immobilisations et d'autres frais relatifs aux immobilisations.

*Fonds de développement*

Le Fonds de développement a été constitué afin de financer les activités de recherche et de développement ainsi que les projets pilotes et autres qui ne sont pas considérés comme faisant partie des activités habituelles de Centraide du Grand Montréal.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

31 mars 2020

**02. Méthodes comptables (suite)***Comptabilité par fonds (suite)**Fonds Projet Impact Collectif*

Le Fonds Projet Impact Collectif a été constitué afin d'atteindre un impact collectif mesurable et marquant sur la réduction de la pauvreté dans l'île de Montréal, principalement par une expérience d'investissements intégrés et cohérents de plusieurs fondations, et par la mise en commun de l'expertise de ces partenaires. Il varie en fonction des dons des fondations partenaires dans le projet, de la réalisation du projet et des revenus de placement.

*Constatation des produits*

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds correspondant à leur affectation.

*Ventilation des charges du fonds d'opérations*

Les charges comptabilisées à l'état des résultats et du solde du fonds sont réparties de la façon suivante :

	Secteurs d'activités	
	Frais de campagne et de fonctionnement	Soutien aux organismes et à la communauté et frais de fonctionnement
	%	%
Campagne annuelle et Grands donateurs	100	—
Allocation	—	100
Communication	70	30
Direction générale	60	40
Administration	75	25

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

31 mars 2020

**02. Méthodes comptables (suite)***Ventilation des charges du fonds d'opérations (suite)*

Les coûts associés à chaque secteur d'activités incluent tous les coûts directs liés à ces activités, soit les charges salariales et les autres charges directes, de même qu'une partie des coûts partagés ou indirects. Ces coûts partagés ou indirects incluent les charges salariales et les autres charges ne pouvant être imputées directement à des activités en particulier. Ces charges sont ventilées entre les secteurs d'activités selon le pourcentage des coûts directs attribuables à chaque secteur d'activités.

Les états financiers ne tiennent pas compte du coût des services rendus par les bénévoles et le personnel mis à la disposition de Centraide du Grand Montréal par les entreprises et les institutions publiques.

*Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où Centraide du Grand Montréal devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les placements à long terme correspondent à des parts du Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et du solde du fonds à titre d'autre produit ou de charge d'administration.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

31 mars 2020

**02. Méthodes comptables (suite)***Instruments financiers (suite)*

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, Centraide du Grand Montréal comptabilise à l'état des résultats et du solde du fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats et du solde du fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des durées de vie utiles suivantes :

Immeuble	40 ans
Mobilier et équipement	8 ans
Matériel informatique	4 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

*Régime d'appoint*

Le coût du régime d'appoint à prestations définies est établi périodiquement par des actuaires indépendants. Centraide du Grand Montréal utilise une évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies. Cette évaluation est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels).

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

31 mars 2020

**02. Méthodes comptables (suite)***Régime d'appoint (suite)*

Centraide du Grand Montréal constate :

- a) dans l'état de la situation financière, l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur des actifs du régime et ajustée en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou le passif au titre des prestations définies);
- b) dans l'état des résultats et du solde du fonds, le coût total du régime pour l'exercice.

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

31 mars 2020

**03 Immobilisations**

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Immeuble	6 568 207	2 885 343	3 682 864	3 846 902
Mobilier et équipement	557 457	438 273	119 184	87 961
Matériel informatique	1 026 919	936 776	90 143	115 984
Projets en cours - Informatique	1 594 080	—	1 594 080	1 070 840
	<b>9 746 663</b>	<b>4 260 392</b>	<b>5 486 271</b>	5 121 687

**04 Opérations entre parties liées**

La Fondation Centraide du Grand Montréal, organisme lié, est un organisme de bienfaisance enregistré constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) qui a pour objet de recueillir des dons, des legs ou d'autres contributions, d'administrer ses éléments d'actif et de verser à Centraide du Grand Montréal tous les produits nets d'activités engendrés par le capital ainsi constitué, sans toutefois entamer ce dernier. La Fondation Centraide du Grand Montréal est liée à Centraide du Grand Montréal puisque c'est Centraide du Grand Montréal qui recommande les membres du conseil d'administration de la Fondation Centraide du Grand Montréal. Au 31 mars 2020, les soldes de fonds de la Fondation Centraide du Grand Montréal sont de 38 055 345\$ (41 954 761\$ au 31 mars 2019). Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, ses produits sont de (1 161 519\$) (2 647 172\$ en 2019) et ses charges, y compris le don à Centraide du Grand Montréal, sont de 2 737 897\$ (2 031 357\$ en 2019).

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

31 mars 2020

## 04. Opérations entre parties liées (suite)

Au cours de l'exercice, les opérations effectuées par Centraide du Grand Montréal avec la Fondation Centraide du Grand Montréal sont les suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Dons – Fonds d'opérations – campagne annuelle	–	750 000
Dons – Fonds des immobilisations	<b>1 077 000</b>	450 000
Dons – Fonds de développement	<b>400 000</b>	225 000
Honoraires d'administration présentés en déduction des frais de campagne et de fonctionnement	<b>18 000</b>	18 000

Dans les autres éléments d'actif, un montant de 3 594 679\$ (1 629 044\$ au 31 mars 2019) est à recevoir de la Fondation Centraide du Grand Montréal.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties liées.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

31 mars 2020

## 5 Régimes de retraite

*Régime de retraite interentreprises contributif à prestations définies*

Centraide du Grand Montréal participe à un régime de retraite interentreprises contributif à prestations définies. Le régime est capitalisé dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. La cotisation de l'employeur versée au régime s'élève à 712 957\$ (911 807\$ en 2019). Selon la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite interentreprises effectuée au 31 décembre 2017, le régime présente un déficit de solvabilité de 6 015 700\$ (degré de solvabilité de 87,40%) et aucun déficit de capitalisation. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée pour la présentation des informations requises dans les états financiers de Centraide du Grand Montréal.

*Régime d'appoint à prestations définies*

Centraide du Grand Montréal a également un régime d'appoint à prestations définies, non capitalisé. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et les salaires de fin de carrière.

Les cotisations de l'employeur versées au régime s'élèvent à 139 678\$ (139 678\$ en 2019), de même que les prestations versées par le régime.

Centraide du Grand Montréal évalue annuellement son obligation au titre des prestations constituées. Les hypothèses actuarielles importantes retenues par Centraide du Grand Montréal sont : 3,50% (3,25% en 2019) pour le taux d'actualisation des coûts constatés, 3,50% (3,50% en 2019) pour le taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations définies et 2,50% (2,50% en 2019) pour le taux de croissance de la rémunération.

Les informations concernant le régime d'appoint à prestations définies se présentent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Obligation au titre des prestations définies incluse dans les créditeurs et charges à payer	<b>1 241 335</b>	1 289 700
Coût des prestations définies constaté dans l'état des résultats et du solde du fonds (excluant la variation des réévaluations et des autres éléments reconnus)	<b>92 200</b>	87 000

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

31 mars 2020

## 6 Ventilation des charges

Comme le décrit la note 2 portant sur les méthodes comptables, les coûts associés à chaque secteur d'activités au 31 mars 2020 sont ventilés comme suit :

	Secteurs d'activités		2020	2019
	Frais de campagne et de fonctionnement	Soutien aux organismes et à la communauté et frais de fonctionnement	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Campagne annuelle et Grands donateurs	3 147 210	—	3 147 210	3 369 906
Allocation	—	1 562 703	1 562 703	1 476 958
Communication	1 032 160	442 355	1 474 515	1 283 425
Direction générale	2 045 922	1 363 948	3 409 870	3 320 863
Administration	2 446 947	815 649	3 262 596	2 939 491
	8 672 239	4 184 655	12 856 894	12 390 643

## 7 Engagements

Au cours du prochain exercice, Centraide du Grand Montréal s'est engagé à verser à des organismes des allocations d'un montant de 37 436 498 \$ à partir du Fonds d'opérations et d'un montant de 2 129 723 \$ à partir du Fonds Projet Impact Collectif.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

31 mars 2020

## 8 Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, Centraide du Grand Montréal est soumis aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. Centraide du Grand Montréal est exposé au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposé Centraide du Grand Montréal varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif.

*a) Risque de taux d'intérêt*

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal dans lequel Centraide du Grand Montréal détient des parts est investie dans des fonds de revenus fixes qui détiennent des obligations et des débetures portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura ultimement une incidence sur la juste valeur des parts détenues par Centraide du Grand Montréal.

*b) Risque de change*

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal dans lequel Centraide du Grand Montréal détient des parts est investie dans des participations dans des fonds communs d'actions étrangères. Ces placements sont donc exposés aux fluctuations des devises, ce qui aura ultimement un effet sur la juste valeur des parts détenues par Centraide du Grand Montréal. Il en est de même pour les revenus gagnés afférents à ces placements.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du fait qu'une tranche des placements du Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal dans lequel Centraide du Grand Montréal détient des parts est investie dans des fonds de revenus fixes détenant des obligations et des débetures. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ou de débetures ne s'acquitte pas de ses obligations envers un fonds de revenus fixes, ce qui aurait ultimement une incidence sur l'actif de Centraide du Grand Montréal.





# Centraide

493, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H3A 1B6  
Tél.: 514 288-1261 • centraide-mtl.org

